

Organisation et protocole sanitaire

Rentrée septembre 2020

L'épidémie due au coronavirus Covid19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

I Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

Il convient notamment d'appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.



se laver les mains très
régulièrement

[voir annexe](#)



tousser ou éternuer
dans son coude



utiliser un mouchoir à
usage unique



saluer sans serrer la
main et éviter les
embrassades, garder
ses distances (1 mètre
minimum) avec autrui

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- mouchoirs à usage unique fournis par les familles
- poubelles munies de sacs
- savon liquide dans les sanitaires
- gel hydroalcoolique pour les moments où les lavabos ne seraient pas utilisables, à utiliser sous la surveillance d'un adulte (flacons donnés par les familles posés sur le bureau et marqués au nom de l'enfant). Non obligatoire.
- serviettes en papier à usage unique
- lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire

Les familles doivent expliquer les gestes barrières à leur enfant avant le retour à l'école.

II Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19 chez l'élève ou dans la famille (voir symptômes p. 4). Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (à partir de 37.8°), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Le matin, l'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes). Des barrières seront disposées dans l'allée pour indiquer le sens de circulation.

Les enfants entreront dans l'école par le portillon. Ils seront invités par les personnes d'accueil à aller se laver les mains et à se ranger.

Nous ne mettrons pas en place d'entrée échelonnée, la cour étant ouverte 10 minutes avant l'entrée en classe.

Matin : Ouverture de la grille : 8h20

Entrée en classe : 8h30

Après-midi : Ouverture de la grille : 13h35

Entrée en classe : 13h45

Les familles sont invitées à respecter les horaires avec beaucoup de sérieux.

Le portail sera fermé à 8h30, puis à 13h45.

Une fois entrés dans l'école, les enfants se rendront directement aux toilettes pour se laver les mains, puis se rendront directement dans leur classe avec leur enseignante.

III La mise en rang et les déplacements

Les mesures de distanciation ne sont plus demandées pour ces temps.

IV L'installation en classe

L'installation au sein de la classe ne permettra pas au vu des effectifs de respecter 1m entre chaque enfant.

À leur arrivée puis à tout moment jugé utile par l'enseignant, les enfants sont invités à aller **se laver les mains** ou à **utiliser du gel hydroalcoolique (gel utilisé sous la surveillance de l'adulte)**.

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées. À l'inverse, les portes des salles éventuellement inutilisées (salle musique) devront rester fermées.

Les déplacements en classe sont autorisés par l'adulte.

L'enseignant portera un masque toute la journée, sauf dans les situations particulières dans lesquelles il est important que les élèves voient son visage : phonologie, anglais, chant... Il se tiendra alors à distance des élèves.

V Le matériel scolaire et la tenue

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son cartable ou dans son casier personnel. Le matériel collectif de la classe pourra être utilisé et partagé.

VI Les récréations

Les récréations sont organisées par groupes de 2 classes selon le planning suivant qui permet d'éviter qu'un enseignant soit seul avec les élèves afin de permettre de réagir à un éventuel souci (blessure par exemple) :

CP	CP-CE1	CE1-CE2	CM2	CE2	CM1
Cour devant les classes de CP-CE1 et CM2		Cour devant les classes de CP-CE1 et CM2		Cour du fond	
10h15 / 10h30		10h45/11h			
15h00-15h15		15h30-15h45			

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les groupes classes ne se croisent pas. Ils emprunteront les chemins suivants :

- les CP descendront et remonteront en empruntant l'escalier. Les CE1-CE2 devront attendre qu'ils soient tous remontés pour descendre.

Durant les récréations, les mesures de distanciation ne sont plus d'actualité.

Utilisation des toilettes aux récréations :

CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2/CM1	CM2
Toilettes préfa 1 Et toilettes préau		Toilettes préau	Toilettes préfa 2	Toilettes préfa 1

Les robinets ne devront plus servir pour la boisson et les enfants devront tous venir le matin à l'école avec une bouteille d'eau individuelle marquée à son nom.

Chaque enfant devra se laver les mains avant de rentrer en classe après la récréation.

A l'arrivée le matin et l'après-midi, le lavage des mains se fait dans ces lieux :

CP	CP-CE1	CE1-CE2	CE2	CM1	CM2
lavabos préfa 1+ couloir CM2	lavabos préau + classe	lavabos couloir CM2	lavabos préfa 2	Lavabos préfa 1	couloir CM2

VII L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

Le nettoyage et la désinfection des locaux, des tables et des chaises seront effectués par la collectivité tous les jours.

Les locaux doivent être aérés avant l'entrée en classe, le midi et à la fin des classes, pendant une durée minimale de 15 minutes.

VIII Les sorties

La sortie se fera par le portillon. Les classes sortiront les unes après les autres pour ne pas encombrer et brasser les groupes.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel de procéder à un lavage des mains minutieux.

IX Procédure de gestion d'un cas de covid

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

Annexe

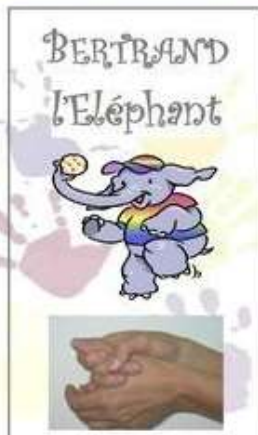
Se laver les mains



Viens te laver les mains avec ...



et ses copains



Mai 2008 M&J Mai 2011 - Réalisé par : Ango C. - Charbonneau B. - Florance M-C. - Mariani C. - Pôle Santé Publique Hygiène - N. Négrin

Zones
fréquemment
oubliées

Zones
souvent
oubliées



Paume

Zones
très
souvent
oubliées

Zones
très
souvent
oubliées



Zones
souvent
oubliées

Dos